

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Kathleen Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/afd5755b42ba996d3ad84713>

Date d'obtention : 2021-03-06 21:36:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer la personne qui est l'auteur du signalement et la jeune victime.

Remplir la grille d'évaluation avec toutes les personnes impliquées (individuellement) afin d'évaluer l'incident.

Vérifier la nature, l'intention et l'étendue de la situation.

À la lumière des rencontres, établir s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.

Suite pour un acte impulsif :

Parler à l'instigateur afin de connaître ses intentions afin de mieux cerner si elles sont impulsives ou malveillantes.

Envisager de confisquer les cellulaires (Sans regarder les photos. Avec cell fermé. Dans sac scellé en présence des élèves)

Contacteur police éducateur. Rencontre de sensibilisation (victime, instigateur, parents et jeunes impliqués) sera assumée par la police éducateur

* si on n'est pas en contexte de pornographie juvénile (ex. photo en costume de bain), le dossier est traité avec les politiques de l'établissement

Suite acte malveillant :

Si dès les premières rencontres, nous découvrons que cet incident est à caractère malveillant, ne pas rencontrer l'instigateur et contacter le service de police.

L'enquête criminelle est assumée par le service de police

Il est essentiel d'être toujours bienveillant dans le processus et insister sur le fait qu'il est important de rétablir la vie privée de la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que peut importe la situation, la grille d'évaluation doit être remplie pour toutes les personnes impliquées.

Que dans le cas qu'une ou des personnes ne collaborent pas (victime, instigateur), on doit appeler la police.

Que peut importe la situation, il ne faut jamais regarder ou accepter de conserver les photos des victimes même si celles-ci veulent nous les montrer. Il est important de savoir que la grille d'évaluation permet de déterminer la nature des photos. Pas besoin de les voir.

Que même dans le cas d'un partage de photos à une personne majeure, le protocole doit être maintenu pour aider la victime de notre milieu. La personne majeure sera, à son tour, dirigée vers la police. Étant un adulte, il y aura enquête criminelle.

Que l'école n'est pas mandataire du service de police. Donc, quand le dossier est entre les mains de la Police, celle-ci se tient garant de la suite. Nous n'avons qu'à recueillir les informations (remplir la grille d'évaluation). En remplissant la grille avec chacune des personnes impliquées, l'intervenant a suffisamment de détails sur l'événement pour guider la suite de ses interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que celle qui est la plus délicate est de déterminer si c'est un acte impulsif ou malveillant. Parfois, la ligne est mince.

Puisque les impacts sont importants, il faut bien se diriger.

Il faut être vraiment précis dans les questions en utilisant la grille adéquatement. Rencontrer les personnes impliquées individuellement est essentiel.

Il n'est pas exclu non plus, de découvrir au fil du processus que se soit un acte malveillant.

J'imagine que plus on en voit, plus il est facile de "diagnostiquer" une situation.